Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

CABINET

Saint-Pierre, le

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Passage à l'heure d'été
le dimanche 09 mars 2014

La Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon passera à l'heure d'été dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 mars 2014, comme ses voisins nord-américains. Il faudra donc avancer les montres d'une heure (à 2 heures du matin, il sera 3 heures).

(arrêté du 23 février 2007 publié au JO du 10 mars 2007)

Le Préfet,

Place du Lieutenant-Colonel Pigeaud – B.P. 4200 – 97500 Saint-Pierre et Miquelon
☎ : 05 08 41 10 10 - 🖷 : 05 08 41 47 38 - 🖱 : courrier@saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr
🖳 : www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr